



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

## Liste de matériel pour les classes de 6<sup>e</sup> primaire

### P6A et P6B

*Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.*

#### Matériel obligatoire :

- un référentiel de conjugaison type « Bescherelle »;
- un dictionnaire type « Larousse Illustré »;
- un stylo plume + des cartouches d'encre bleue + 3 effaceurs;
- un stylo à bille à quatre couleurs (bleu / vert / rouge / noir);
- des crayons de couleur + une pochette de marqueurs;
- 2 pinceaux (tailles : n°3 et n°6) + de la peinture aquarelle;
- 5 crayons noirs d'écriture + un taille-crayons avec réservoir + une gomme;
- 2 tubes de colle + une paire de ciseaux;
- 2 surligneurs fluo;
- une latte rigide de 30 cm + une calculatrice;
- un compas à vis centrale + une équerre type «Aristo»;
- 2 grands classeurs à levier (dos 8 cm);
- 20 pochettes plastiques pour mettre dans le classeur;
- une farde « trieur » A4 à plusieurs compartiments;
- une farde de présentation (20 vues);
- un couvre-cahier orange A4;
- un bloc de dessin de feuilles blanches (21 cm x 29,7 cm);
- un bloc de feuilles de couleurs A4 (200 gr);
- 2 blocs de feuilles A4 quadrillées (10 mm x 10 mm);
- 2 blocs de feuilles A4 lignées.

6



Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

- une ou plusieurs boîtes nominatives de mouchoirs.

Merci d'avance,

Madame Céline et Monsieur Quentin



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1  
Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles  
Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

## FRAIS SCOLAIRES 2024-2025 pour les élèves de 6<sup>e</sup> primaire

### Frais scolaires obligatoires

<b>visites et sorties culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 15 € : journée à la mer</li><li>• 15 € : journée sportive</li><li>• 12 € : activité durant la classe de mer</li><li>• 12 € : atelier Croix rouge</li><li>• gratuit : différentes activités durant l'année (ex. : sortie en forêt)</li><li>• gratuit : Remua</li></ul> <p>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</p>
<b>séjour pédagogique avec nuitées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voyage scolaire de 3 jours au mois de mars 2025 : 180 €.</li></ul> <p>Le prix du voyage sera étalé tout au long de l'année.</p>

### Achats groupés

<b>manuels scolaires et cahiers d'exercices achetés pour les apprentissages des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Achat facultatif</b></li></ul> <p>L'achat groupé réalisé par l'école permet d'avoir accès à un coût réduit des manuels et des cahiers qui sont liés au projet pédagogique de l'école. Le montant estimé est de 25 €.</p> <p>Les parents ont la possibilité de payer cette somme à l'enseignant-e de leur enfant au mois de septembre.</p>
--	--

### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

<b>potage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 € par mois</li></ul>
<b>surveillance de la cour de récréation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 € par mois (attestation fiscale)</li></ul>
<b>garderie (attestation fiscale)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45</li><li>• + 1 € / jour de 16h45 à 17h45</li><li>• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li><li>• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li></ul> <p><b>⚠ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</b></p>

### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL<sup>1</sup>

<b>étude dirigée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cartes bleues prépayées pour les élèves en primaire</li></ul> <p>10 études : 26 € / 20 études : 50 € / 30 études : 69 €</p>
<b>fonds solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.</li></ul> <p>2 x 20 €</p>

### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>1</sup> LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien